



Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne: ordre du jour du Conseil Communal du 22 novembre 2024 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous soumets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal :

Compromis de vente entre la Ville et Monsieur et Madame Karl-Malagic

Compromis de vente par lequel la Ville s'engage à vendre aux acquéreurs Monsieur et Madame KARL-MALAGIC, l'appartement situé au 1^{er} étage, lot n° 324, désignation cadastrale 324 Z A 01, d'une surface utile de 71,49 m², comprenant 2 chambres-à-coucher, ainsi qu'une cave située au sous-sol, lot n° 134, désignation cadastrale 134 Z B 81, d'une surface de 6,76 m², en propriété privative et exclusive. Le tout étant situé dans un immeuble en copropriété dénommé « Résidence Mont Blanc » sis à L-4071 Esch-sur-Alzette, 52, Rue Guillaume Capus, inscrite au cadastre comme suit :

-Commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord-

Numéro **2775/19600**, lieu-dit « Rue Guillaume Capus », place (occupée), bâtiment à usage mixte, contenance 0ha 50a 44ca,

en notant que le Vendeur s'engage à concéder aux acquéreurs un droit d'emphytéose sur la quote-part du terrain sur lequel le logement et ses accessoires sont construits, à compter de la date de signature de l'acte de vente pour une durée de 99 ans.

Le prix total de la présente vente étant de 434 301,53 €, la subvention étatique de 50 291,34 €, et la subvention communale de 22 473,87 €, le prix à supporter par les acquéreurs sera de 361 536,33 €.

La redevance annuelle à supporter par les acquéreurs, concernant le droit d'emphytéose, est fixée à 27 € pour un appartement et varie en fonction de l'échelle mobile des salaires, avec un nombre de base de 100, soit actuellement 254,99 € (indice de 944,43 points). Cette redevance est payable en une seule fois, sur présentation d'une facture, à la fin de chaque année à la Recette Communale de la Ville d'Esch-sur-Alzette, et ce pour la première fois à la fin de l'année 2025.

Article budgétaire

1/612/261300/14020 - Nonnewisen - Lot 6N - aliénation des biens fonciers - immeubles bâtis

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Lucien Malano Ingénieur-Directeur